

Votre contact

**Yves CASTEL**

CASTEL YVES

castel.yv@gmail.com



# DER

## Document d'Entrée en Relation

**2024**

Document type établi pour votre client

# DOCUMENT D'ENTRÉE EN RELATION

## INTRODUCTION

Vous avez choisi ou êtes sur le point de confier la mission de vous assister, à un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc garder en mémoire l'ensemble des éléments présents dans ce document.

Qu'est-ce que le Document d'Entrée en Relation (DER) ?

Le présent document (DER) a pour objet de vous communiquer des informations essentielles sur notre activité de Conseil en Gestion de Patrimoine, ainsi que la réglementation applicable à notre profession. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel, les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale. Le DER doit vous être remis lors du premier rendez-vous, il doit être signé par vous, et pourra vous être communiqué lors de chaque mise à jour significative ou avant de procéder à une nouvelle opération. Nous pouvons donc être amenés à vous faire signer plusieurs fois ce « Document d'Entrée en Relation » même si vous êtes déjà client du cabinet.

## VOTRE CONTACT

### CASTEL Yves

11 rue du faubourg de pierre  
67000 STRASBOURG

Téléphone :

Email : [castel.yv@gmail.com](mailto:castel.yv@gmail.com)

## INFORMATIONS

**Dénomination sociale :** CASTEL YVES

**Adresse professionnelle :** 11 RUE DU FAUBOURG DE PIERRE 67000 STRASBOURG

**SIREN:** 895059996

**NAF/APE :** 6831Z

**Téléphone :** 06.26.77.0.42

**Mail :** [castel.yv@gmail.com](mailto:castel.yv@gmail.com)

# CONSEILS FINANCIERS

## Conseiller en investissements financiers

Votre conseiller est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 21003375

Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : <https://www.orias.fr/welcome>) au titre de l'activité réglementée suivante:

**CIF** (Conseiller en Investissements Financiers) susceptible de fournir *des conseils en investissement de manière non indépendante au sens de l'article 325-5 du RGAMF* enregistré auprès de La Chambre Nationale des Conseils Experts Financiers (CNCEF), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier : 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org);

Cette activité est contrôlable par l'AMF.

## N° ORIAS : N°21003375

## Responsabilité civile professionnelle

Votre conseiller ou intermédiaire dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de la CNCEF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

Souscrites auprès de :

MMA IARD Assurances  
14 Bd Marie et Alexandre OYON  
72030 Le Mans Cedex 9

Numéro de contrat 127 128 662

## Garanties

Activités assurées	Montants garantis par sinistre	Montants garantis par année d'assurance
CIF	2 000 000€	2 000 000€

## Partenaires

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
ENTREPRENEUR INVEST	Institution financière	Convention	Commission et rétrocession sur encours
FINANC'ILE	Institution financière	Contrat d'apporteur d'affaire	Commission
INTER INVEST	Institution financière	Convention	Commission

<b>Nom</b>	<b>Nature</b>	<b>Type d'accord</b>	<b>Mode de rémunération</b>
NOVAXIA	Société immobilière	Convention	Rétrocession sur encours
PERIAL	Société immobilière	convention de courtage	Commission et rétrocession sur encours
REMAKE AM	Société immobilière	convention de courtage	Commission et rétrocession sur encours
SOGENIAL	Société immobilière	Convention	Commission et rétrocession sur encours

# ASSURANCE

## Courtier

Votre courtier d'assurance est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 21003375.

Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : <https://www.orias.fr/welcome>) au titre de l'activité réglementée suivante:

L'activité de COA est contrôlable par l'Autorité Prudentielle de Contrôle et de Résolution (ACPR), adresses courrier: 4 place de Budapest, 75436 PARIS cedex 09, et internet: <http://www.acpr.banque-france.fr/accueil.html>

Notre prestation de conseil en assurance consiste à vous proposer une prestation de conseil nous permettant de vous proposer un contrat cohérent en réponse à vos besoins et exigences.

## N° ORIAS : N°21003375

## Responsabilité civile professionnelle

Votre conseiller ou intermédiaire dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de la CNCEF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

Souscrites auprès de :

MMA IARD Assurances  
14 Bd Marie et Alexandre OYON  
72030 Le Mans Cedex 9

Numéro de contrat 127 128 662

## Garanties

Activités assurées	Montants garantis par sinistre	Montants garantis par année d'assurance
COA	2 000 000€	2 000 000€

## Partenaires

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
Swisslife	Assureur	convention de courtage	Commission et rétrocession sur encours
UAF Life	Assureur	convention de courtage	Commission et rétrocession sur encours
Vie plus	Assureur	convention de courtage	Commission et rétrocession sur encours

## DURABILITÉ

---

Notre cabinet est susceptible de vous proposer des instruments financiers prenant en compte les facteurs de durabilité.

Cette prise en compte peut porter sur les axes ci-dessous :

- Analyse de la proportion de l'investissement investi dans des activités considérées comme durables sur le plan environnemental par la classification européenne Taxonomie (autrement dit aligné à Taxonomie),
- Analyse de la proportion de l'investissement investi dans des « investissements durables » au sens du règlement SFDR,
- Prise en compte des « principales incidences négatives » dans l'analyse des produits conseillés.

## MÉDIATEURS

---

### Saisir un médiateur

#### **Au titre de nos activités de conseiller en investissement financier :**

Le Médiateur  
Autorité des marchés financiers  
17, place de la Bourse  
75082 PARIS CEDEX 02

#### **Au titre de nos autres activités :**

<http://cnpm-mediation-consommation.eu>  
Ou par voie postale en écrivant à  
CNPM - MÉDIATION - CONSOMMATION  
27, avenue de la Libération – 42400 SAINT-CHAMOND

# RÉMUNÉRATION

---

## Par les promoteurs des produits conseillés

### Tous les montants sont TTC

#### **SCPI de rendement :**

Rémunération sur les versements réalisés : De 0% à 8% du montant du versement

Rémunération sur les opérations réalisées : Néant

Rémunération sur encours annuel : De 0% à 0,60%

#### **FIP/FCPI/FCPR/FPCI/FIA :**

Rémunération sur les versements réalisés : De 0% à 5% du montant du versement

Rémunération sur les opérations réalisées : Néant

Rémunération sur encours annuel : De 0,40% à 1,50%

#### **Girardin :**

Rémunération sur les versements réalisés : De 4% à 5% du montant du versement

Rémunération sur les opérations réalisées : Néant

Rémunération sur encours annuel : Néant

#### **Assurance vie & Capitalisation :**

Rémunération sur les versements réalisés : De 0% à 5% du montant du versement

Rémunération sur les arbitrages réalisés : De 0% à 100 % des frais d'arbitrage sur l'épargne transférée

Rémunération sur encours annuel sur la partie en € : De 0% à 0,35%

Rémunération sur encours annuel sur la partie en UC : De 0% à 0,63%

#### **Retraite :**

Rémunération sur les versements réalisés : De 0% à 5% du montant du versement

Rémunération sur les arbitrages réalisés : De 0% à 100 % des frais d'arbitrage sur l'épargne transférée

Rémunération sur encours annuel sur la partie en € : De 0% à 0,55%

Rémunération sur encours annuel sur la partie en UC : De 0% à 0,53%

# RÉCLAMATIONS

## MODALITES DE SAISINE DE L'ENTREPRISE

Pour toute réclamation votre conseiller (ou le service réclamation de l'Entreprise) peut être contacté selon les modalités suivantes :

Par courrier : Castel Yves 11 Rue du faubourg de pierre 67000 Strasbourg

Par mail : castel.yv@gmail.com

### Traitement des réclamations :

Votre Conseiller s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- Dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
- Deux mois maximums entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

# RGPD

## Traitement de vos données personnelles

Dans le cadre de nos prestations, nous sommes susceptibles de procéder au traitement de données personnelles vous concernant, ce à quoi vous consentez.

En application des dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 et du Règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données nous nous engageons à ne collecter et traiter les données recueillies qu'au regard des finalités de traitement convenues entre vous et nous, à préserver leur sécurité et intégrité, à ne communiquer ces informations qu'à des tiers auxquels il serait nécessaire de les transmettre en exécution des prestations convenues, et plus généralement à agir dans le cadre des exigences réglementaires auxquelles il est soumis. Vous êtes informé que vous avez le droit de demander au responsable de traitement l'accès à vos données à caractère personnel, leurs catégories et leurs destinataires, la durée de leur conservation ou, à défaut, les critères utilisés pour déterminer cette durée, leur rectification, leur effacement et leur portabilité, ainsi que le droit de demander une limitation du traitement de ses données à caractère personnel, sur simple demande sur support durable (courrier, email, etc...).

Vous avez le droit si vous le souhaitez d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) :

Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL)  
3 Place de Fontenoy  
TSA 80715  
75334 Paris Cedex 07

# DATE ET SIGNATURE

---

Rédigé en deux exemplaires dont l'un a été remis au client

## Le Client

Fait à :

Date :

Signature :

## Le Conseiller

Fait à :

Date :

Signature :